

inFO Mail N°14 – 13 octobre 2015 – Nouveaux programmes

Nouveaux programmes

Le Conseil supérieur de l'Éducation rejette le projet de la Ministre

Les projets de nouveaux programmes (pour les cycles 2, 3 et 4) ont été examinés lors du Conseil supérieur de l'éducation, les 7 et 8 octobre.

Résultats des votes :

18 Pour (dont CFDT, UNSA, PEEP)

21 Contre (dont FO, SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SNALC)

12 abstentions (dont SNUIPP-FSU, FCPE)

Les bases de « discussion » ont été annoncées dès l'ouverture du CSE par le directeur de cabinet de la ministre : « **les programmes s'inscrivent dans le cadre de la loi Peillon de refondation de l'école et du Socle commun de connaissances et compétences** ».

Dès lors que ce cadre était intangible pour le ministère, FO a refusé de s'inscrire dans une logique d'amendements ou de co-écriture du contenu des programmes.

Tout en rejetant les nouveaux programmes, FO, avec les autres organisations syndicales (hormis CFDT et UNSA) a demandé la non-mise en place de l'intégralité des programmes dès la rentrée 2016. Or pour le ministère, échelonner dans le temps la mise en œuvre des programmes se traduirait par « *la mise en péril des cycles* » et mettrait à mal la « *cohérence* » avec la loi de refondation et le socle commun.

Le ministère réunit le CSE pendant deux jours pour discuter des programmes mais, en réalité, il n'y aurait rien à discuter puisque toutes les règles sont fixées à l'avance !

La ministre de l'Éducation nationale applique les mêmes méthodes que le Premier ministre vis-à-vis des fonctionnaires : quand un accord ou un texte sont rejetés par les organisations syndicales, ils s'appliquent quand même ! **C'est le fait du prince, c'est leur conception de la démocratie et du dialogue social !**

Effectivement tout est lié : loi de refondation, rythmes scolaires, réforme du collège, socle commun, nouveaux programmes, décret Hamon... ce sont les pièces d'une même machine de destruction du cadre national de l'enseignement, des statuts nationaux.

Face à cette machine, seule la mobilisation unie des personnels peut désormais faire plier la ministre et le gouvernement !

Voir [>ICI< le communiqué fédéral](#)

Le SNUDI FO 13 vous invite à débattre de tous ces sujets et problématiques lors des RIS organisées au 1^{er} trimestre.

Les lieux et les dates prévues (ou en cours de programmation) → [cliquez ICI](#)

Modèle du courrier à adresser à votre IEN → [cliquez ICI](#)

**Un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !
Participez nombreux aux RIS du SNUDI FO 13 !**

**Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :
Syndiquez-vous au SNUDI-FO
Le syndicat indépendant de tout gouvernement !**